



ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

HOCKEY

Le HCC doit une fière chandelle à ses bénévoles. Petit hommage. >>> **PAGE 13**

Du foie gras made in USA



Les Etats-Unis représentent un marché croissant d'amateurs de foie gras. Mais les protecteurs des animaux montrent les dents.

>>> **PAGE 12**
KEYSTONE

L'impartia

Journal édité à La Chaux-de-Fonds depuis 1881

Mardi 21 décembre 2010 • www.arcinfo.ch • N° 40686 • CHF 2.50 / € 1.60

NEUCHÂTEL

La ville veut grandir



GUILLAUME PERRET

Neuchâtel discutera début janvier de fusion avec Peseux, Corcelles-Cormondrèche, St-Blaise, La Tène, Hauterive, Enges et Valangin. Cinq de ces communes parlent pourtant déjà mariage avec d'autres. >>> **PAGE 8**

La remise épicée d'un prix pas enterré



RICHARD LEUENBERGER

LAURÉATES Succès de librairie, «Femmes de cœur et d'épices...» a été honoré du prix «Salut l'étranger!» Le conseiller d'Etat Thierry Grosjean a remis le prix au collectif Recif et assuré que la distinction, en danger, sera reconduite. >>> **PAGE 3**

LES BREULEUX

La société Valgine va s'agrandir

L'entreprise horlogère des Breuleux Guenat SA montres Valgine, qui conçoit notamment la marque Richard Mille, s'agrandit. Elle a réservé une parcelle de 6000 mètres carrés dans la

nouvelle zone industrielle de la localité franc-montagnarde et entend démarrer les travaux au printemps. A moyen terme, une vingtaine d'emplois seront créés.

>>> **PAGE 7**

RAP

Des Loclois font le buzz

Avec le titre «Malgré les préjugés, on garde la tête haute», co-chanté par Talita et Art-B, BIH Prod, du Locle, a cartonné sur YouTube. En près de deux semaines, il y a eu déjà 10 000 visites.

>>> **PAGE 5**

CHRISTIAN GALLEY



Edito

Le grand huit

En 2004, la commune de Lugano fusionnait avec huit communes limitrophes pour créer un Grand Lugano, rejoint il y a trois ans par trois autres communes. Dans quelques années, pourrions-nous parler d'un Grand Neuchâtel qui, avec ses 53 000 habitants, irait de La Tène à Corcelles-Cormondrèche?

Le signal serait en tout cas positif. Pour le Littoral neuchâtelois tout d'abord où la réunion de ces huit communes permettrait la création d'un nouveau pôle fort et attractif. Et d'une continuité territoriale indéniable, mis à part Valangin et Enges.

Un tel projet profiterait également à tout le canton de Neuchâtel. C'est vrai, l'idée naturelle d'une fusion entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds semble aujourd'hui bien enterrée. Mais le Val-de-Travers a (presque) réussi un sans-faute et le Val-de-Ruz pourrait suivre le mouvement. Sans oublier les autres projets de fusions sur le Littoral Ouest ou dans la vallée de la Brévine. Le mouvement est lancé et inéluctable. Lors du regrettable refus en 2007 du rapprochement entre Corcelles-Cormondrèche et Peseux, certains opposants privilégiaient d'ailleurs une plus grande union avec Neuchâtel.

Il faut arrêter de se cramponner au clocher de son petit village. Les jeunes générations sont mobiles et les ados de Corcelles se sentent aussi chez eux à Marin. Le Grand Neuchâtel a déjà sa colonne vertébrale de transport public urbain, la ligne 1 des TN. Passons désormais à un regroupement politique!

Réagissez sur blog.limpartial.ch/redenchef



NICOLAS WILLEMIN
nwillemin@limpartial.ch

PUBLICITÉ



LA CHAUX-DE-FONDS
C.C. "Les Entilles"
Av. Léopold-Robert, 151
Tél. 032 926 36 30

MARIN
Centre Manor Marin
Champs-Montants, 2
Tél. 032 753 24 90

NEUCHÂTEL
Rue Saint-Honoré, 5
Tél. 032 725 91 81

ALAIN AFFLELOU
OPTICIEN



SOMMAIRE ■ Cinés 10 ■ Annonces classées 18 ■ A votre service 20 ■ Carnet 21 ■ Divertissement 22 ■ TV 23

Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 910 20 00 ■ Abonnements 032 910 20 40 - E-mail: clientele@limpartial.ch ■ Rédaction 032 910 20 01 - Fax 032 910 20 09 - E-mail: redaction@limpartial.ch ■ Annonces 032 910 20 50 - E-mail: lachaux-de-fonds@publicitas.ch



L'ouvrage s'avère être un très joli succès de librairie, qui en est à sa deuxième réédition
 Les 1500 premiers exemplaires de «Femmes de cœur et d'épices...» sont partis... comme des petits pains. Le deuxième tirage de 1500 exemplaires est pour ainsi dire épuisé. Face à ce succès, les éditions G d'Encre ont décidé de lancer une troisième impression de 3000 bouquins, qui sortiront de presse ces prochains jours. /ste

Le canton de Neuchâtel distingué pour son approche de l'intégration
 Le Service de la cohésion multiculturelle a obtenu le meilleur classement des politiques publiques d'intégration interculturelle décerné par le Conseil de l'Europe et la Commission européenne. /ste

INTÉGRATION

Un dernier «Salut l'étranger!» avant que le prix trouve une formule idéale

Le prix «Salut l'étranger!» 2010 a été remis hier au collectif de Recif emmené par Capucine Maillard, à la chanteuse Florence Chitacumbi et à la journaliste Valérie Kernen. Quant à la récompense proprement dite, si elle n'est pas remise en question, son fondement sera tout de même revu. D'une manière originale, a assuré le conseiller d'Etat Thierry Grosjean.

SANTI TEROL

Le prix «Salut l'étranger!» a vécu hier sa dernière remise de mérites sous sa forme originelle. Depuis son instauration en 1995 par le Conseil d'Etat neuchâtelois, cette distinction est accompagnée d'un diplôme ainsi que d'une petite enveloppe pour matérialiser l'engagement des lauréats en faveur de la tolérance et de la compréhension interethnique. A l'avenir, cette distinction pourrait devenir biennale – dans le budget 2011 du canton de Neuchâtel, le montant de 7000 francs destiné à récompenser financièrement l'engagement des récipiendaires a été gommé – ou revivre annuellement sous une autre forme, originale.

En tout état de cause, le conseiller d'Etat Thierry Grosjean a tenu à rassurer tant le chef du Service de la cohésion multiculturelle (Cosm) que le président de la Communauté de travail pour l'intégration des étrangers (CTIE) sur la péren-

nitité du prix «Salut l'étranger!». Mais le nouveau chef du Département de l'économie, qui officiait pour la première fois en public, n'a pas voulu en dire davantage. Si ce n'est qu'«un prix sera remis en 2011, j'ai des idées personnelles... Mais il reste des variantes et des pistes à débattre en commission.»

Cette année, le jury a décidé à l'unanimité de partager l'enveloppe du prix «Salut l'étranger!» en trois parts. La récompense principale (4000 francs) met en valeur le travail bénévole de Capucine Maillard et ses «Femmes de cœur et d'épices...». Soit un collectif de 24 femmes qui toutes ont fréquenté l'association Recif. Qui pour apprendre les rudiments de français, qui pour s'occuper de la garderie... Le jury s'est laissé séduire par la démarche de Capucine Maillard qui a écrit un ouvrage mêlant recettes de cuisine et récit des parcours de vie de ces élèves qui sont passées par le Centre de rencontres et d'échanges interculturels pour femmes immigrées et suisses (lire ci-contre).

Le jury a également honoré la chanteuse Florence Chitacumbi et la journaliste indépendante Valérie Kernen (1500 francs chacune). L'artiste helvético-angolaise a été félicitée «pour les messages de tolérance et contre le racisme» qu'elle distille au travers de ses chansons, «ainsi que pour son engagement bénévole en faveur des communau-



«SALUT L'ÉTRANGER!» Les «Femmes de cœur et d'épices...» avec Capucine Maillard, Valérie Kernen et Florence Chitacumbi (de g. à dr.) ont reçu leur prix des mains du conseiller d'Etat Thierry Grosjean. (RICHARD LEUENBERGER)

tés étrangères», a souligné Claude Bernoulli, président du CTIE et du prix «Salut l'étranger!» Thierry Grosjean a de plus insisté sur la constance de cet engagement. «Continuons ensemble sur cette voie», l'a invitée le conseiller d'Etat.

La distinction de Valérie Kernen repose sur son «engagement à mettre en lumière le parcours migratoire et le quotidien en Suisse et la réalité sociale en étranger en Suisse mais aussi à l'étranger», a poursuivi Claude Bernoulli. Thierry Grosjean a demandé à la journaliste «que cette passion pour l'autre perdure». /STE

«Continuons ensemble sur cette voie»

Thierry Grosjean

Une étincelle pour un feu d'artifice

Responsable qualité à la HE-Arc et enseignante bénévole de français à Recif, Capucine Maillard œuvrait en Roumanie avant de parvenir en Suisse. En arrivant, ce n'est pas la misère des rues qu'elle découvre, mais une annonce de l'association à la recherche d'une prof de français. Puis, «c'est autour d'un repas de papaye verte qu'est née l'idée du livre de cuisine avec l'histoire de ces femmes. Car leurs tranches de vie sont plus intéressantes que les recettes», explique cette française de 29 ans au dynamisme détonnant. «Mais, je ne savais pas comment on fait un livre». Elle réalisera sa première expérience dans l'écriture grâce à la famille Gasser, éditeurs au Locle. «Nous avons donc

mené une opération de charme total avec les repas. On les a soignés!», sourit l'auteure. Depuis, le lien qui unit ces 25 femmes «va au-delà du livre. Certaines femmes sont venues ici suivre l'homme de leur cœur. D'autres ont fui la guerre», précise la jeune femme. Qui ne sait pas encore comment sera utilisé le chèque du prix «Salut l'étranger!». «Nous devons encore en débattre. Mon rêve serait de consacrer cet argent pour une réimpression du livre destiné aux lecteurs français, parcourir les salons du livre et rompre ainsi le train-train «maison-enfants-gérer la bouffe», lance Capucine Maillard. Sinon? «On se fait un gueuleton. Car ça fait une année qu'on cuisine pour les autres.» /ste

GRUPE E

Mobilité électrique prioritaire

«Nous avons volontairement choisi la fin d'une année pour développer une nouvelle ère.» Directeur général du Groupe E, Philippe Virdis a présenté hier la stratégie du fournisseur d'électricité en matière de mobilité électrique. «Pour la première fois, l'industrie automobile arrive sur le marché avec un véhicule qui résout le problème de l'énergie et le problème de l'environnement», constate-t-il.

«Le Groupe E a décidé d'accompagner l'arrivée de ces véhicules par une stratégie globale», explique Philippe Virdis. Des automobiles, entièrement électriques ou hybrides, ainsi que trois scooters électriques, produits par le RG Group, basé à Corcelles-Cormondrèche, ont été acquis.

Ces véhicules seront à disposition des collaborateurs du Groupe E et du public, qui pourra bientôt les tester.

Parallèlement, à partir du premier semestre 2011, la société d'électricité développera un réseau de bornes de recharge, sécurisées et simples d'utilisation dans les cantons de Neuchâtel, de Fribourg, ainsi que dans la Broye et le Pays d'Enhaut. «Avec un système de paiement simple et efficace», précise Philippe Virdis. Des négociations sont en cours pour leur implantation.

Autre ambition: le Groupe E offrira la possibilité de recharger ces véhicules avec du courant vert. Il sera produit par «des installations de la région à partir d'énergie renouvelable

telles que l'hydraulique, l'éolien, le solaire ou encore la biomasse». Les véhicules peuvent aussi être rechargés à domicile sur une prise 220 volts, mais l'énergie est grise.

Philippe Virdis voit dans la voiture électrique une solution à la mobilité urbaine ou celle des pendulaires. Malgré un coût de 43 000 francs pour un tel véhicule, il faut, selon le directeur général, le prix globale, le carburant, l'amortissement et l'entretien. «Un véhicule électrique n'utilise pas d'huile, n'a pas de boîte à vitesse. Au coût total du kilomètre, on est à peu près au coût d'un véhicule traditionnel.» La voiture électrique a-t-elle un avenir dans le canton de Neuchâtel? Nous y reviendrons. /dad

PERCE-NEIGE

L'argent détourné au Maroc!

Un peu moins de 1,5 million de francs: c'est la somme qu'a finalement détournée l'ancien directeur financier des Perce-Neige. Licencié en 2008 par l'institution d'aide aux handicapés mentaux et dénoncé à la justice, il sera renvoyé devant un tribunal par le juge d'instruction Laurent Feuz. Il a passé quelque temps en détention préventive.

Avant d'avoir puisé dans la caisse des Perce-Neige, il a fait de même à la Haute école neuchâteloise, prédécesseur de la Haute école Arc entre 2001 et 2004. Le préjudice, dans ce cas précis, se monte à 125 000 francs, a-t-on appris hier dans un communiqué.

«Cet argent a été investi au Maroc, notamment dans de l'immobilier, du mobilier et

des placements bancaires. Des séquestres immobiliers, mobiliers et de valeurs patrimoniales ont pu être exécutés au Maroc par voie de commission rogatoire internationale également, mais l'intégralité du montant détourné n'a pas pu être retrouvée», indique Laurent Feuz.

Dans ce contexte, deux autres personnes ont été mises en accusation. Il s'agit d'un père et de sa fille vivant au Maroc. Ils auraient reçu entre 1,2 et 1,25 million de francs du prévenu. Ils ont été entendus par voie de commission rogatoire internationale.

«Il appartiendra au tribunal neuchâtelois saisi de l'affaire de statuer sur le sort des biens et valeurs séquestrés au Maroc, puis le cas échéant à l'adminis-

tration de faire exécuter les décisions dudit tribunal au Maroc, à nouveau par la voie de l'entraide internationale», indique Laurent Feuz. Le juge d'instruction se félicite «d'excellente collaboration dont ont fait preuve les autorités diplomatiques, judiciaires et policières marocaines dans cette affaire».

Dans l'intervalle, les Perce-Neige ont retrouvé la sérénité. /comm-réd

